

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"
COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU MARDI 28 MARS 2023**

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Jean-Michel FAUBLADIER, M. Philippe MAURS, M. Jean François RODIER, M Thierry CRUEGHE, M Philippe FABRE, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, M. Jean Pierre MALICHIER.

Suppléants présents : Mme LACANAL Lisiane. M. Vincent PIETRY

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 10

Nombre de titulaires suppléés : 2

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel FAUBLADIER

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Rapporteur : Mme La Présidente

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4, il est proposé au Comité de se prononcer sur l'affectation du résultat de façon à permettre la reprise de celui-ci sur l'exercice 2023 par l'intermédiaire de son budget.

Le résultat budgétaire s'élève à 119 203.84 € en section d'investissement et à 533 898.67 € en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité :

- D'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 en reprise en report à nouveau de la section de fonctionnement (R 002) de 433 898.67 € et en affectation à l'investissement au compte 1068 de 100 000.00 €.
- D'affecter l'excédent d'investissement de 119 203.84 € en globalité en report à nouveau au compte R 001

Affichage :

PREFECTURE DU CANTAL
- 7 AVR. 2023
BUREAU DU COURRIER

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Magali MAUREL